Allaines-Mervilliers Janville Le Puiset

Le petit Janvillois

Edition Septembre 2025

Chaque mois, une anecdote sur Janville-en-Beauce !

Les Janvillois oubliés — LOUIS THOMAS ANTOINE AMY (1760-1832) – 3e partie

Louis Thomas Amy accueille la Révolution avec d'autant plus de faveurs que celle-ci puise par nécessité dans le vivier des juristes d'Ancien Régime afin de peupler ses nouvelles institutions. Janville ne constitue pas une exception, Louis Thomas étant installé à la tête du tribunal de district. Notons qu'en matière de justice, les Constituants de 1789-1790 ont supprimé toutes les juridictions existantes, remplacées par une organisation fondée à présent sur la souveraineté de la Nation (la justice n'émane plus du roi), avec pour principe l'élection des juges par les citoyens et la création de jurys. À côté de la justice politique (Haute Cour nationale) est créée une justice de droit commun, dont les organes pour le « civil », représentés à Janville, sont le juge de paix (pour la conciliation des conflits) et le tribunal de district. En effet, depuis le 22 décembre 1789, Janville est siège de « district », première subdivision du nouveau département d'Eure-et-Loir — district dont le périmètre est plus large que celui du canton et qui deviendra, en 1800, « l'arrondissement ».

Fort de son poids institutionnel et de sa notoriété locale, notre président de tribunal se lance dans l'arène politique, plus exactement dans la campagne des élections législatives qui a lieu entre le 29 août et le 5 septembre 1791. Selon le découpage des circonscriptions, le district de Janville a effectivement le droit d'élire un député, ce qui montre l'importance accordée à son territoire. Selon la loi électorale, les citoyens sont divisés en deux catégories : les citoyens « actifs », qui paient des impôts et ont le droit de vote, et les citoyens « passifs », qui, n'en payant pas, ne peuvent voter. Les femmes et les domestiques, les citoyens en état d'accusation, de faillite ou insolvables sont également interdits de vote. Par conséquent, le scrutin est loin d'être universel, et c'est seulement par une fraction des habitants du district que Louis Thomas Amy est élu député, en l'occurrence dès le premier tour, par… 238 voix sur 268 suffrages exprimés ! Bien que son mandat soit légal, il demeure entaché d'une équivoque encore aggravée par le fait que l'abstention a été massive, comme partout en France (elle dépasse 60% à la campagne… et 90% à Paris). Commence pour Amy un mandat national dont la durée a été fixée à deux ans et qui ne l'oblige pas à quitter ses fonctions de juge. A suivre…

Illustration : *l'Assemblée législative en 1791 (gravure anonyme)*

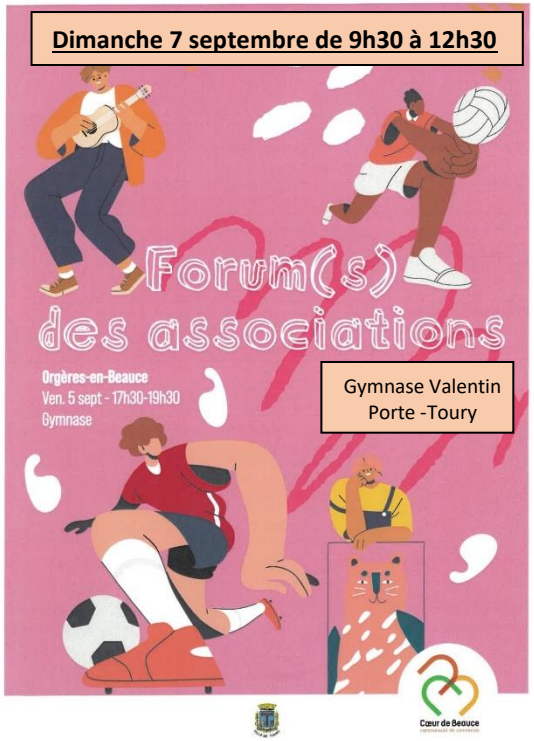

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE **Contact : mairie@janville-en-beauce.fr**
Publication de la mairie de Janville-en-Beauce à 1000 exemplaires
Directeur de Publication : M. Stéphane MAGUET

Le passage de la balayeuse est prévu :

le **mercredi 10 septembre** dans la commune déléguée du Puiset
le **vendredi 12 septembre** dans la commune déléguée de Janville

Information du SICTOM

Lors des collectes du bac de tri sélectif le mercredi, le SICTOM nous informe régulièrement de la non-conformité des consignes de tri : plastique non conforme, ordures ménagères, verre, vêtements, gravats et même excréments d'animaux. Toutes les semaines, le SICTOM nous envoie l'adresse des bacs non vidés ainsi que la nature des objets non conformes. Le tri sélectif est l'affaire de tous !

SICTOM Région d'Auneau

C'EST LA REPRISE ! Les Tricoteuses du Vendredi se retrouveront :
Vendredi 5 septembre de 14 à 17h
Salle des Associations, 1er étage Médiathèque de Janville pour tricoter, crocheter et autres travaux d'aiguilles. Comme à l'habitude, ce rendez-vous aura lieu toutes les 2 semaines. Que vous soyez débutante ou confirmée, n'hésitez pas à les rejoindre (pas de frais d'adhésion). Vous serez accueillie dans une ambiance conviviale et pourrez participer à la réalisation d'ouvrages qui seront vendus lors du Marché de Noël au profit du Téléthon. Au plaisir de vous revoir ou de faire votre connaissance

REPAS DES CHEVEUX BLANCS
Dimanche 12 octobre 2025

Pour les administrés (65 ans et +) de Janville, Allaines-Mervilliers et Le Puiset. Les invitations seront distribuées entre le 9 et le 15 septembre. Les personnes n'ayant pas eu leur invitation à partir du 16/09 doivent contacter la Mairie.

CLUB LOISIRS DES AINES

Marche Gourmande le dimanche 14 septembre 2025 : départ **Espace Thierry-La-Fronde**
10 Km : Départ 9h30 - 7 km : Départ 10h00 - 3 Km Départ 10h30
Tarif marche : 3 € - Repas : 15.00 €
Renseignements et inscriptions avant le :
Mme Barrault : 06.86.71.58.15
Mme FOUCREAU : 07.71.70.66.30 - Mme GOUACHE : 06.42.90.49.64

Animations à la Librairie « Une page à écrire »

Vendredi 5 septembre à partir de 18h : Gerard Leray nous fera le plaisir de venir nous parler de son livre "VLAMINCK 1941-1946 - UN FAUVE DANS LA TOURMENTE" parut en Juin 2025.
Vendredi 12 Septembre à partir de 18h : je me propose de présenter aux lecteurs quelques titres de la rentrée littéraire 2025 que j'ai pris plaisir à lire cet été.
Samedi 20 septembre à 10h : la librairie propose un nouvel atelier d'art floral animé par Singrid Bonizec, animatrice et décoratrice diplômée en art floral. N'hésitez pas à venir partager sa passion et son savoir-faire pour que vous puissiez créer à votre tour !
Samedi 27 septembre à 15h : c'est le retour des rendez-vous des lecteurs. Venez partager avec nous vos lectures favorites au cours d'un rendez-vous convivial où toutes les lectures sont les bienvenues, qu'importe le genre ou la date de parution.
Plus d'infos sur : https://www.unepageaecrire.fr/evenements/

JANVILLE en BEAUCE

4ème édition

Octobre Rose 2025

et sa «MARCHE ROSE» de 4 ou 6 KMs pour lutter contre le cancer du sein

Le samedi 04 octobre 2025

Départ à 14 h 30 dans la cour arrière de la Mairie de Janville (Côté rue du Mail Colardeau)

Participation 1 € + dons

Venez en famille ...

En vélo

Ou courir

Janville-en-Beauce se mobilise pour «Octobre Rose» en partenariat avec la ligue contre le cancer du Comité départemental d'Eure-et-Loir, basée à Chartres - Tous les dons lui seront intégralement reversés.

Vente de « tee-shirt», 100% de la somme est reversée à la ligue contre le cancer pour l'accompagnement aux malades.

Gilet jaune obligatoire

Le comité des fêtes de Janville vous emmène au théâtre !

Tarif : 147 € par personne (75 € à la réservation) Possibilité de régler le solde en 2 versements

Transport Aller-Retour au départ de Janville (environ 12h)
Possibilité de départ de Pithiviers (Fraizy)
Pièce de théâtre l'après-midi Diner + boissons dans un restaurant

Réservations : 06.48.06.09.00